

Dossier de demande d'attribution de la Taxe d'Apprentissage

Note pour bien remplir votre demande d'attribution de la taxe d'apprentissage

Procédure pour prétendre à une demande d'attribution de la taxe d'apprentissage :

1. L'établissement doit dispenser une formation à au moins un des diplômes de la filière aménagements paysagers, du CAPA/BPA au diplôme d'ingénieur, et être habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.
2. L'établissement doit présenter un ou plusieurs **projets ayant un intérêt pédagogique pour les élèves / étudiants / apprentis**, dans le respect des critères d'éligibilité (tableau ci-dessous).
3. L'établissement doit remplir, la fiche de renseignements, et le dossier type d'appel à projet, disponibles sur le site internet www.entreprisesdupaysage.org : le dossier doit être complété de façon dactylographiée dans son intégralité, notamment concernant le nombre d'élèves / apprentis concernés par le projet.
4. L'établissement pouvant présenter plusieurs projets, il remplira autant de dossiers types qu'il a de projets.

La / Le Délégué(e) Régional(e) Unep dont dépend votre établissement, peut vous aider dans la constitution de votre dossier : n'hésitez pas à les appeler pour toute question.

5. L'établissement doit adresser son dossier à la Commission Régionale Emploi Formation (CREF) de l'Unep dont il dépend, et non à la Délégation Générale de l'Unep, avant le 30 mars 2010, cachet de la poste faisant foi.

Tout établissement qui aurait déjà perçu un versement de la taxe d'apprentissage de l'Unep les années antérieures, doit s'assurer d'avoir transmis son bilan complet et détaillé pour les années pour lesquelles il aurait reçu un financement (dossier disponible sur le site internet www.entreprisesdupaysage.org). Exemple : un établissement qui demande une attribution en 2010, et qui n'aurait pas fourni son bilan relatif au financement qu'il a perçu en 2009, ne peut prétendre à la taxe d'apprentissage (idem s'il a perçu en 2007).
Le bilan est un critère d'éligibilité incontournable, permettant de suivre et évaluer l'utilisation des fonds, d'un point de vue pédagogique et financier (de simples factures ne suffisent pas).

6. Le(s) dossier(s) d'appel à projet sont étudiés par la CREF qui émet un avis sur chaque projet et les transmet ensuite à la Délégation Générale de l'Unep.
7. L'Unep affecte la Taxe d'Apprentissage (part non affectée par les entreprises), sur avis du Groupe Technique Tripartite, composé de représentants du Ministère de l'Agriculture, de salariés, et de professionnels de l'Unep.
8. Un courrier de réponse est adressé à chaque établissement, le 30 juin au plus tard.

Critères d'attribution et d'éligibilité de la Taxe d'Apprentissage :

Critères	Exemples de projets (liste non exhaustive)	Postes éligibles	Postes non éligibles
Renforcement de la formation en matière de connaissance et reconnaissance des végétaux	- Arboretum, parcours végétal, jardins à thème, si associés à un projet pédagogique - Fiches sur les végétaux - Etiquetage - Visites d'arboretum - Concours de reconnaissance...	- Achat de végétaux - Signalétique - Petit matériel - Ouvrages...	- Frais de fonctionnement* - Matériel - Engins...
Projets pédagogiques innovants respectant les principes du développement durable dans la conception, la réalisation et la gestion d'aménagements paysagers.	Dans le cadre d'un projet pédagogique : - Murs et toitures végétalisés - Plateforme de compostage, tri des déchets - Aménagement de plan d'eau - Gestion différenciée ...	- Achat de végétaux - Signalétique - Matériel, uniquement s'il s'inscrit dans la pédagogie du projet...	- Frais de fonctionnement* - Matériel - Engins...
Projets permettant un rapprochement formateurs - enseignants et entrepreneurs	- Table ronde enseignants/formateurs/élèves/apprentis, collectivités - Stages en entreprises...	- Déplacements...	- Frais de fonctionnement*...
Mise en place de la formation pratique aux travaux d'élagage en hauteur en sécurité dans le respect des prescriptions de l'arrêté du 4 août 2005	- Projets pédagogiques innovants - Stages de grimpe et déplacement dans les arbres - Démonstrations - Matériel, uniquement s'il s'inscrit dans la pédagogie du projet - Equipements en élagage : EPI et matériel de mise en sécurité du chantier...		- Frais de fonctionnement* - Matériel...
Mise en place du dispositif alternatif de délivrance de l'attestation valant CACES	- Formation et certification des formateurs par un testeur agréé - Délivrance d'attestations valant CACES aux apprentis / élèves	- Location d'engins - Formation des formateurs internes - Signalétique - Aménagement et sécurisation des aires de conduite...	- Frais de fonctionnement* - Prestation de formateurs extérieurs - Prestation de testeurs extérieurs - Achat d'engins...

* *Frais de fonctionnement : salaires, amortissement des locaux, équipements informatiques, investissements engins de chantiers...*